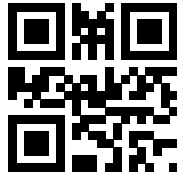




Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2021

CRISER 84



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mars 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2021, l'associé unique de la Société civile immobilière **CRISER 84**, au capital de 100 euros, siège social : 139 Rue des Mimosas 84700 SORGUES, 531 865 400 RCS AVIGNON, a décidé d'augmenter le capital social de 408 900 euros par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. ARTICLE 7 - Capital social, Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent (100 euros), Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent neuf mille euros (409 000 euros). Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON. Pour avis
3950586

Publié le 09/03/2021